



Karine Bellavance

Conseillère principale
Desjardins Sécurité financière
Montréal, Québec

Karine Bellavance est une avocate expérimentée en régimes de retraite et avantages sociaux, forte de plus de quinze ans d'expérience à conseiller des employeurs, des promoteurs de régimes, des administrateurs et des consultants sur l'ensemble du cadre législatif applicable aux régimes de retraite et aux avantages sociaux. À titre de conseillère principale en affaires réglementaires et corporatives, épargne-retraite collective, chez Desjardins Sécurité financière, sa pratique couvre la conception et la gouvernance des régimes, des questions administratives et de conformité complexes, domaines dans lesquels elle est reconnue pour la clarté de ses conseils stratégiques et sa capacité à traduire des cadres réglementaires complexes en solutions pratiques et opérationnelles. Avant de se joindre à Desjardins Sécurité financière, Karine a exercé comme consultante en régimes de retraite et avantages sociaux au sein d'une grande firme actuarielle canadienne, puis comme avocate dans un important cabinet d'avocats canadien, où elle conseillait sur des enjeux de retraite et d'avantages sociaux en contexte transactionnel.